

En ligne tous les mercredis

18 juillet 2012

Sommaire

LA VIE ECONOMIQUE

- [Conférence sociale : les annonces de Jean-Marc Ayrault](#)
- [La réaction du Medef suite à la conférence sociale](#)
- [Pierre Moscovici : « Les finances de la France beaucoup plus dégradées que prévu »](#)
- [Faillites : le nombre de PME touchées croît de 49,5 % sur un an](#)
- [Cour des comptes : le financement des PME est menacé](#)
- [Conseil d'Etat : le gouvernement va devoir augmenter rétroactivement le prix du gaz](#)
- [Vers un forfait « abordable » pour le gaz et l'électricité ?](#)
- [Tarifs des médecins : toujours plus de dépassements](#)
- [Baisse généralisée de l'activité industrielle en mai](#)
- [Les créations d'entreprises en hausse au mois de juin](#)
- [Le FMI revoit à la baisse ses prévisions de croissance pour la France](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [Vers une augmentation de la CSG ?](#)
- [Jean-Marie Le Guen : « Il faut taxer les superprofits des fabricants de tabac »](#)
- [Les heures supplémentaires taxées seulement à dater du 1er juillet](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [PSA : 8 000 postes supprimés et fermeture du site d'Aulnay](#)
- [Les ventes mondiales de Renault reculent de 3,3 % au 1^{er} semestre](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Seine-et-Marne : Prologis, le géant de la logistique, promet 1 000 emplois](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Conférence sociale : Jean-François Copé réclame du « courage politique »](#)

TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

- [RSI, ISU, auto-entrepreneurs : extraits du rapport annuel 2011 du défenseur des droits](#)
- [CESE. L'investissement public : malgré les difficultés, une priorité](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Conférence sociale : les annonces de Jean-Marc Ayrault

Voici les principales propositions avancées par le 1^{er} ministre à l'issue de la conférence sociale des 9 et 10 juillet 2012 :

01)- Une réforme du Smic « *avant la fin de l'année* », après concertation entre un groupe de travail interministériel et les partenaires sociaux.

- **M. Ayrault** : « *Comme l'engagement en avait été pris par le président de la République, nous souhaitons permettre une évolution des règles de revalorisation du Smic visant à mieux intégrer la croissance* ».

02)- Suppression de la prime « dividendes ». Cette prime dite également « *prime à mille euros* », qui date d'avril 2011, avait été instaurée par M. Sarkozy et devait être versée par les entreprises de plus de 50 salariés ayant versé un dividende en progression par rapport à la moyenne des deux années antérieures. Les partenaires sociaux l'ont tous considérée comme « *inefficace* ».

- **M. Ayrault** : « *Vous avez tous pointé son inefficacité et c'est pourquoi elle sera tout simplement supprimée* ».

03)- Concernant le financement de la Sécurité sociale, il y aura saisine du Haut Conseil du financement de la protection sociale, à la rentrée, afin qu'il réalise un diagnostic et propose des évolutions « *en termes de diversification de recettes* ». Le gouvernement engagera ensuite « *une concertation avec les partenaires sociaux avec pour objectif une réforme législative en 2013* ». Il y aura également **concertation sur les retraites** avec les partenaires sociaux à partir « *du printemps 2013* ».

- **M. Ayrault** : « *Une commission ad hoc formulera au début de l'année 2013 différentes pistes de réforme* ».

04)- « Amélioration » dès « *la rentrée 2012* » **du dispositif du chômage partiel**. Selon le 1^{er} ministre, les « *principales victimes* » de la « *forte dégradation de la situation de l'emploi* » sont les « *salariés précaires et ceux qui sont touchés par des licenciements économiques* ».

- **M. Ayrault** : « *Il nous faut lutter contre la précarité de l'emploi et trouver les moyens d'accompagner les mutations économiques. [...] Nous devons à la fois agir dans l'urgence et apporter, dans le cadre d'un dialogue approfondi mais en fonction d'un calendrier exigeant, des réponses de long terme* ».

05)- La négociation « compétitivité-emploi » lancée par M. Sarkozy « *n'est plus à l'ordre du jour* ». Cette négociation devait permettre aux entreprises d'adapter travail et salaires en cas de baisse d'activité.

- **M. Ayrault** : « *La négociation compétitivité-emploi, de l'avis général, est partie sur de mauvaises bases et n'est plus à l'ordre du jour. J'ai décidé, dans la continuité des discussions engagées aujourd'hui, de confier à Louis Gallois une mission sur la compétitivité de nos entreprises, afin de préparer la mise en œuvre d'actions concrètes* ».

06)- Etablissement d'un bilan de la loi sur la représentativité syndicale au 2^{ème} semestre 2013.

07)- Actions en faveur de l'égalité hommes/femmes : instauration de plans d'action régionaux à définir d'ici fin 2012, révision de la loi pour « *rendre effectives les sanctions pour les entreprises ne concluant pas d'accords sur l'égalité professionnelle* », négociations entre les partenaires sociaux sur l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail avec, comme date d'échéance, la fin du 1^{er} trimestre 2013, élaboration de deux grands chantiers « *pour conforter la place des femmes dans le monde du travail (représentation dans les instances représentatives du personnel et promotion sur des postes de comités exécutifs)* ».

08)- Une série de concertations aura lieu **dans la fonction publique**, avec un calendrier défini : automne 2012 (évaluations de carrières et les rémunérations), rentrée 2012 (négociation d'un accord cadre sur la prévention des risques sociaux), 4^{ème} trimestre 2012 (égalité femmes-hommes). Création d'un espace de concertation sur l'ensemble du territoire pour évaluer le bilan de la Révision générale des politiques publiques (RGPP).

[Retour au sommaire](#)

09)- Négociation sur le contrat de génération en septembre. La mesure, qui vise à créer un tutorat entre un junior et un senior dans l'entreprise, devrait être mise en place en 2013.

10)- Une négociation plus large sur le thème de l'emploi abordera le sujet des **licenciements boursiers**, le gouvernement désirent dissuader les employeurs d'y recourir.

En conclusion, le 1^{er} ministre a déclaré : « *Je vous propose, outre le grand rendez-vous annuel auquel le président de la République vous a conviés, de créer - dans l'esprit de l'ancien Commissariat général au plan - un lieu de dialogue et d'expertise, ouvert à l'ensemble des acteurs sociaux, un Conseil ou un Commissariat du dialogue social et de la prospective* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20120710.CHA8774/conference-sociale-les-annonces-de-jean-marc-ayrault.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20120710](http://www.challenges.fr/economie/20120710.CHA8774/conference-sociale-les-annonces-de-jean-marc-ayrault.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20120710)

<http://www.lefigaro.fr/social/2012/07/10/09010-20120710ARTFIG00596-ayrault-detaille-un-agenda-social-bien-rempli.php>

<http://www.lejdd.fr/Politique/Actualite/Conference-sociale-les-mesures-prises-528131>

(Sources : www.challenges.fr, www.lefigaro.fr, Marc Landré & Olivier Auguste, et www.lejdd.fr, C.V. (avec AFP)-Le JDD du 10/07/2012)

● **La réaction du Medef suite à la conférence sociale**

A l'issue de la conférence sociale, le Medef, par la voix de sa présidente, a exprimé « *son étonnement* » et « *sa déception* », tout en faisant part de sa volonté de ne pas aller au « *clash* » et de « *continuer à négocier* ».

- **Laurence Parisot** : « *Nous constatons que la feuille de route présentée par Jean-Marc Ayrault ne tient pas compte du tout des réalités économiques que vivent les entreprises et singulièrement les petites et les moyennes entreprises* ».

Plusieurs sources de déception, comme la fin des négociations sur les accords « *compétitivité-emploi* », mais aussi le refus de l'ouverture d'une nouvelle négociation sur le marché du travail. On notera deux sujets particulièrement sensibles :

- La représentativité patronale, qui sera étudiée,

- Les salaires des patrons, qui feront l'objet d'une loi « *visant à empêcher la pratique des rémunérations abusives et à renforcer le cadre de la gouvernance d'entreprise, notamment par la participation de représentants des salariés au comité de rémunération* », dixit M. Ayrault.

Seul motif de satisfaction, le financement de la Sécurité sociale.

- **Laurence Parisot** : « *Nous avons noté avec satisfaction que le Premier ministre aborde la question du financement de la protection sociale et il le fait courageusement en imaginant un calendrier assez serré, c'est un bon signe* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20120710.CHA8780/pourquoi-le-medef-est-le-grand-perdant-de-la-conference-sociale-qui-a-ravi-les-syndicats-cfdt-en-tete.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120711](http://www.challenges.fr/economie/20120710.CHA8780/pourquoi-le-medef-est-le-grand-perdant-de-la-conference-sociale-qui-a-ravi-les-syndicats-cfdt-en-tete.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120711)

(Source : www.challenges.fr du 10/07/2012)

[Retour au sommaire](#)

● **Pierre Moscovici** : « *Les finances de la France beaucoup plus dégradées que prévu* »

Mardi 10 juillet, devant les députés, lors de la présentation de l'exécution du budget 2011, M. Moscovici, ministre de l'économie et des finances, a expliqué que le gouvernement héritait « *d'une situation beaucoup plus dégradée qu'annoncé* ». Il a alors énuméré trois constats :

1)- « *Nous héritons d'un stock de dette considérable : plus de 1 700 milliards d'euros, soit 86% du PIB. Sur les dix dernières années, l'endettement [a] augmenté de 600 milliards d'euros* ».

2)- « *Les déficits publics - 100 milliards d'euros en 2011 -, auraient dérivé, sans correction, vers un montant qui aurait représenté 5 % en 2012* » (au lieu des 4,5 % prévus, à peine inférieur à ceux de 2011 : 5,2 %).

- **M. Moscovici** : « *Le déficit est deux fois supérieur à celui qui permettrait de stabiliser la dette [et] très largement supérieur à celui de notre grand partenaire, l'Allemagne, qui a un déficit de 1 %* ».

3)- « *Les déficits structurels (non liés aux effets de la conjoncture économique) se sont creusés depuis 2007* ».

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/afp-00454159-moscovici-les-finances-de-la-france-beaucoup-plus-degradees-que-prevu-342641.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20120710-\[s=461370 n=2 c=201 \]-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/afp-00454159-moscovici-les-finances-de-la-france-beaucoup-plus-degradees-que-prevu-342641.php?xtor=EPR-1500-[france]-20120710-[s=461370 n=2 c=201]-937960@1)

(Source : www.lesechos.fr du 10/07/2012)

● **Faillites : le nombre de PME touchées croît de 49,5 % sur un an**

Selon la société Altarès, un acteur majeur du secteur de l'information sur les entreprises, si, au 2^{ème} trimestre 2012, les défaillances de l'ensemble des entreprises sont repassées sous le seuil de 14 000, les PME, elles, « souffrent comme au plus fort de la crise ». Ainsi, 150 PME de plus de 50 salariés ont fait l'objet de défaillance au 2^{ème} trimestre 2012, soit 49,5 % de plus qu'au printemps 2011 et presque autant qu'au 2^{ème} trimestre 2009. Les secteurs les plus touchés : la promotion immobilière (des défaillances en hausse de 55,8 %), les agences immobilières (+ 20,9 %), le conseil en systèmes et logiciels informatiques (+ 20,9 %).

- **Thierry Millon**, responsable des études Altarès : « Les affaires se remettent en ordre de marche. Mais réamorcer la pompe s'avère plus long et plus difficile qu'espéré. Les carnets de commande se regarnissent lentement et les besoins de trésorerie sont compliqués à couvrir ». Avant de rappeler qu'une défaillance sur quatre est due à des retards de paiements et que « les dettes fournisseurs pèsent encore plus de 500 milliards d'euros ».

- **Thierry Millon** : « Les donneurs d'ordre sont pointés du doigt et invités à davantage de solidarité avec les PME, [mais] la gestion du besoin en fonds de roulement est capitale ».

[http://www.challenges.fr/entreprise/20120710.CHA8752/faillites-le-nombre-de-pme-touchees-a-double-au-2e-trimestre-2012.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120710](http://www.challenges.fr/entreprise/20120710.CHA8752/faillites-le-nombre-de-pme-touchees-a-double-au-2e-trimestre-2012.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120710)

(Sources : www.challenges.fr du 10/07/2012)

[Retour au sommaire](#)

● **Cour des comptes : le financement des PME est menacé**

La Cour des comptes dresse un constat alarmant sur le financement de l'économie française, constatant que les entreprises et les collectivités locales trouvent de plus en plus difficilement des financements. Avec un autofinancement tombé à 70 % en 2011, les entreprises sont de plus en plus dépendantes du crédit bancaire, c'est-à-dire de la sphère financière « et de son instabilité croissante ». Cette situation est encore plus prononcée pour les PME « dont l'accès au crédit est rendu plus cher et plus difficile. Résultat, elles peinent à investir, ce qui renforce encore leur manque de rentabilité ».

- **D'après Le Point** : « L'accès au crédit ne risque pas de s'améliorer, au contraire : la crise devrait entraîner un certain tarissement du crédit bancaire avec l'application des normes prudentielles dites de Bâle III aux établissements financiers, d'autant que les banques françaises prêtent déjà plus qu'elles ne récoltent de dépôts. [...] L'État a sa part de responsabilité. Par sa politique d'incitation fiscale, comme la déductibilité des intérêts d'emprunts pour l'acquisition de titres de participation, il a introduit un biais en faveur du financement par endettement au détriment du modèle de fonds propres ».

Autres facteurs :

- Le taux d'impôt sur les sociétés pèse plus lourdement sur les PME (39 % pour les PME de 10 à 249 salariés ; 19 % pour les entreprises de plus de 5 000 salariés).

- L'épargne des ménages, suite à « d'importantes incitations fiscales », s'oriente de préférence vers l'immobilier ou « des supports non risqués et disponibles ».

Que faire ?

- **La Cour des comptes** : « Accroître les interventions financières publiques peut paraître, à court terme, une solution permettant de résoudre les difficultés de financement de certains acteurs économiques. Ce serait sans doute vain sur le moyen terme ». Et de conseiller à l'État « de tout faire pour orienter l'épargne vers le long terme pour pallier la faiblesse à venir des banques ».

La Cour critique également le doublement du plafond du Livret A et celui du Livret épargne industrie (ex-LDD, Livret de développement durable) et préconise d'étaler cette mesure sur plusieurs années, avec l'instauration de prélèvements sociaux pour la partie des livrets qui dépasseront les plafonds actuels (ce qui, aujourd'hui, toucherait 9 % des livrets). Ceci afin d'éviter un désintérêt des Français envers l'assurance-vie et les livrets bancaires rémunérés « indispensables pour alimenter les fonds propres des banques ».

Enfin, la Cour incite le gouvernement à « reconsidérer les 'incitations publiques résiduelles dont bénéficie l'immobilier (hors logement social)' et hors zone de pénurie ». Puis, pour aider les PME, les magistrats conseillent « d'utiliser une partie de l'argent consacré à la déductibilité des intérêts d'emprunts pour baisser leur impôt ou alléger le coût du travail ».

[http://www.lepoint.fr/economie/le-financement-des-pme-francaises-est-menace-12-07-2012-1484908_28.php?xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20120713](http://www.lepoint.fr/economie/le-financement-des-pme-francaises-est-menace-12-07-2012-1484908_28.php?xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20120713)

- **Le rapport de la Cour des comptes (298 pages) :**

http://www.lepoint2.com/pdf/rapport_etat_financement_economie_12072012.pdf

(Sources : www.lepoint.fr et www.lepoint2.com du 12/07/2012, Marc Vignaud)

● **Conseil d'Etat : le gouvernement va devoir augmenter rétroactivement le prix du gaz**

Mardi 10 juillet, le Conseil d'Etat a rendu sa décision : le gouvernement doit, dans un délai d'un mois, augmenter rétroactivement les tarifs du gaz pour le dernier trimestre 2011. Le Conseil donne ainsi tort au gouvernement Fillon, qui avait gelé les tarifs le 29 septembre 2011, et donne raison à GDF Suez, ainsi qu'à l'Association nationale des opérateurs détaillants en énergie (Anode) qui l'avaient saisie. « Le Conseil d'État rappelle que les tarifs réglementés de vente du gaz naturel sont fixés depuis 2009 par une formule qui garantit aux fournisseurs de rentrer dans leurs frais d'approvisionnement. L'application de cette formule aurait dû conduire à une augmentation, de 8,8 % à 10 % selon les tarifs ».

- **Jean-Marc-Ayrault** : « Le rattrapage du prix du gaz sera lissé et étalé dans le temps. Le jugement s'applique mais il n'y aura aucune automaticité ».

- **Le ministère de l'Ecologie** : « Les Français devront supporter une hausse différée qui est l'héritage du précédent quinquennat en matière de prix du gaz. [...] Le gouvernement veillera toutefois à ce que les opérateurs mettent tout en œuvre pour que l'impact social de cette facture différée soit le plus limité possible et le plus étendu dans le temps afin d'être soutenable ».

- **François Fillon** : « Le Conseil d'Etat ne revient pas sur l'augmentation (de janvier 2012). Il revient sur le calendrier. Il estime qu'on aurait dû augmenter trois mois plus tôt le prix du gaz. [...] Je ne vois pas pourquoi il y aurait une application rétroactive d'une formule [le mode de calcul] qui a été depuis modifiée. Je considère que le Conseil d'Etat, ça se plaide juridiquement, ne devrait pas imposer une rétroactivité d'une formule qui a été contestée ».

<http://www.lefigaro.fr/conso/2012/07/10/05007-20120710ARTFIG00468-l-etat-va-devoir-augmenter-le-prix-du-gaz.php>

<http://www.leparisien.fr/economie/prix-du-gaz-fillon-conteste-une-hausse-retroactive-11-07-2012-2086098.php>

(Sources : www.lefigaro.fr du 10/07/2012, Fabrice Nodé-Langlois, www.leparisien.fr du 11/07/2012)

[Retour au sommaire](#)

● **Vers un forfait « abordable » pour le gaz et l'électricité ?**

Le gouvernement entend s'attaquer au prix de l'énergie. François Brottes, députés (PS) de l'Isère et spécialiste des questions énergétiques, devrait par conséquent présenter une proposition de loi visant à instaurer un « forfait abordable pour le gaz et l'électricité », une manière d'allier social et écologie. Le principe ? Assurer à tous un accès aux besoins essentiels en énergie (éclairage, chauffage, eau chaude), en déterminant un quota de consommation de gaz et d'électricité garanti par un tarif bas. Au-delà de ce niveau, l'Etat fixerait deux autres paliers de tarification plus élevés, destinés à inciter les consommateurs à la modération. Quatre critères seraient liés au logement : le nombre d'habitants, le mode de chauffage, l'isolation thermique et la zone géographique. Les quotas seraient aussi modulés en fonction de l'énergie utilisée : gaz, fioul ou électricité.

- **Le médiateur de l'énergie, Denis Merville**, craint cependant un effet pervers : « Le risque est d'avoir un effet dramatique pour ceux dont les logements sont mal isolés. Il ne faudrait pas que seuls ceux qui ont les moyens d'investir dans l'isolation en profitent ».

D'après Le JDD, **François Brottes** « prévoit donc d'introduire dans la loi une variation des quotas de gaz et d'électricité garantis en fonction de la performance énergétique du logement. Le volume à bas prix sera plus important pour les habitations mal isolées. Cette souplesse sera accordée à une condition : que l'isolation s'améliore dans les années suivantes ».

Pour encourager les propriétaires à investir dans l'isolation des logements qu'ils louent, deux solutions sont envisagées : 1)- recréation de la moitié des économies comptabilisées sur les factures de leurs locataires ; 2)- GDF Suez et EDF pourraient aussi investir dans ces travaux puis récupérer les économies.

<http://www.lejdd.fr/Economie/Actualite/Un-forfait-low-cost-pour-le-gaz-et-l-electricite-526713>

(Source : www.lejdd.fr du 11/07/2012, Matthieu Pechberty-Le JDD)

● **Tarifs des médecins : toujours plus de dépassements**

Les derniers chiffres de l'Assurance maladie sont clairs : il y a toujours plus de dépassements d'honoraires. Le nombre de spécialistes exerçant en secteur 2 (là où les dépassements d'honoraires sont autorisés) est en augmentation : 41 % en 2011 contre 30 % en 1985.

- **Le classement des dépassements d'honoraires.** En tête viennent les chirurgiens (86 %), puis les ORL (56 %), les gynécologues (55 %) et les ophtalmologues (54 %). Peu ou pas de généralistes, qui ne sont que 10 % à exercer en secteur 2 (chiffre en baisse chaque année).

- Autre fait marquant : **les sommes demandées sont de plus en plus importantes.** En 2011, le taux moyen de dépassement est de 55 % du tarif de la Sécurité sociale contre 23 % en 1985. Ce taux de 55 % est pratiqué par 77 % des gynécologues, 65 % des pédiatres et 60 % des ophtalmologues.

- **Il existe une disparité entre les régions.** Les plus mal loties : la région parisienne, les Alpes-Maritimes, le Rhône, l'Isère et la Gironde. Paris et les Hauts-de-Seine battent tous les records en matière de chirurgie, avec des « *taux de dépassement moyens en chirurgie [qui] atteignent... 150 % !* ».

- **La Cnam**, actant que toutes les mutuelles ne prennent pas en charge la totalité de ces dépassements d'honoraires, note : « *L'augmentation du nombre de praticiens de secteur 2 dans certaines spécialités pose d'indéniables difficultés d'accès aux soins, compte tenu de l'importance des restes à charge [et appelle à] une réforme structurelle* ».

Une négociation avec les syndicats de praticiens libéraux et les organismes complémentaires (mutuelles, assurances et institutions de prévoyance) va être lancée par Marisol Touraine, ministre de la Santé, qui vient d'écrire en ce sens à la Cnam. Première réunion le 25 juillet.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202164686719-tarifs-des-medecins-toujours-plus-de-depassements-342518.php?xtor=EPR-1500-\[lesechos18\]-20120710-\[s=461370 n=2 c=201 \]-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202164686719-tarifs-des-medecins-toujours-plus-de-depassements-342518.php?xtor=EPR-1500-[lesechos18]-20120710-[s=461370 n=2 c=201]-937960@1)

(Source : www.lesechos.fr du 10/09/2012, Vincent Collen)

[Retour au sommaire](#)

● **Baisse généralisée de l'activité industrielle en mai**

D'après les chiffres de l'Insee rendus publics le 10 juillet, le mois de mai est plutôt désastreux pour l'industrie française avec une baisse de 19 % sur un mois, une baisse « *qui affecte les cinq grandes composantes* » de l'indice manufacturier. C'est le cas notamment des équipements électriques, électroniques, informatiques et machines (- 3,7 %), des matériels de transport (- 1,2 %), de l'activité de raffinage qui s'écroule d'une année sur l'autre de 16,3 %, dans la métallurgie et les produits métalliques (- 1,1 %), dans le caoutchouc, plastique et autres minéraux non métalliques (- 1,2 %), les « *autres industries manufacturières* » y compris la réparation (- 1,1 %), le bois, papier et imprimerie (- 1,5 %).

En rythme annuel, le résultat est tout aussi mauvais : « *La production manufacturière des trois derniers mois est en net repli par rapport aux trois mêmes mois de l'année précédente,* » indique l'Insee. Ce repli atteint 2,2 % et tous les secteurs sont dans le rouge à un an d'intervalle. Des indices qui augurent mal de l'avenir du marché de l'emploi et de la croissance au 2^{ème} trimestre.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202164569786-baisse-generalisee-de-l-activite-industrielle-en-mai-342482.php?xtor=EPR-1500-\[lesechos18\]-20120710-\[s=461370 n=2 c=201 \]-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202164569786-baisse-generalisee-de-l-activite-industrielle-en-mai-342482.php?xtor=EPR-1500-[lesechos18]-20120710-[s=461370 n=2 c=201]-937960@1)

- **Les chiffres de l'Insee (2 pages) :**

<http://www.insee.fr/fr/indicateurs/ind10/20120710/IPI-2012-05.pdf>

(Sources : www.lesechos.fr, Claude Fouquet, et www.insee.fr, du 10/07/2012)

● Les créations d'entreprises en hausse au mois de juin

D'après l'Insee, les créations d'entreprises ont progressé au mois de juin 2012 (+ 5,5 % par rapport à mai 2012). Cette hausse est largement due au nombre croissant d'auto-entrepreneurs – sur les 47 802 entreprises créées en juin, l'Insee recense 27 350 auto-entrepreneurs. Sur l'année cependant, le son de cloche est différent : en effet, sur la base des douze derniers mois, les créations d'entreprises sont toujours dans le rouge. Un recul qui atteint 3,2 % pour l'ensemble des créations et 2,5 % pour les seuls auto-entrepreneurs.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202171660764-les-creations-d-entreprises-en-hausse-au-mois-de-juin-343837.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20120713-\[s=461370_n=2_c=201_\]-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202171660764-les-creations-d-entreprises-en-hausse-au-mois-de-juin-343837.php?xtor=EPR-1500-[france]-20120713-[s=461370_n=2_c=201_]-937960@1)

- Les chiffres de l'Insee :

http://www.insee.fr/fr/indicateurs/ind41/20120713/Creations_13juillet2012.pdf

(Sources : www.lesechos.fr du 13/07/2012, Claude Fouquet, www.insee.fr du 13/07/2012)

● Le FMI revoit à la baisse ses prévisions de croissance pour la France

Le 16 juillet, le FMI a légèrement abaissé ses prévisions de croissance pour l'Hexagone en 2012 et en 2013 « *au sein d'une zone euro soumise à de fortes turbulences* ». Le produit intérieur brut (PIB) français devrait progresser cette année de + 0,3 %, soit 0,1 point de moins qu'attendu en avril, et de + 0,8 % l'année prochaine, en recul de 0,2 point. Si les prévisions du gouvernement Ayrault sont identiques à celles du FMI pour 2012, elles sont plus optimistes pour 2013 (+ 1,2 %).

http://www.liberation.fr/economie/2012/07/16/le-fmi-revoit-a-la-baisse-ses-previsions-pour-la-croissance-francaise_833640

(Source : www.liberation.fr du 16/07/2012)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

● Vers une augmentation de la CSG ?

D'après Le Canard Enchaîné, « *Bercy planche depuis une semaine sur une hausse de cette taxe comprise entre 2 et 4 points* ». Le montant de la hausse serait déterminé par les prévisions de croissance. « *Si l'estimation d'un taux de croissance de 1,4 % en 2013 est maintenue, la hausse serait de 2 points, mais si les perspectives se dégradent, l'augmentation pourrait être supérieure* », précise Le Figaro.

- **Michel Sapin**, sur France Inter, le 11/07/2012 : « *[La] hausse de la CSG pour financer la protection sociale, en réduisant les cotisations des entreprises, [est] une piste [mais ce n'est pas] la solution. [...] La CSG est un impôt largement plus juste que la TVA que nous venons d'annuler [...] car ce ne sont pas seulement les salariés qui paient, ce sont l'ensemble des revenus de toute nature et en particulier les revenus du capital. C'est une piste mais ce n'est pas la solution. [...] Il peut arriver au Canard de ne pas dire que des vérités* ».

Une décision d'importance pour la Sécurité sociale, puisque l'augmentation d'un point de la CSG sur tous les revenus (d'activité, indemnisation chômage, retraites, revenus du patrimoine et de placements) rapporte 11 milliards d'euros.

Côté syndical, la CFDT serait favorable à une telle mesure. Son secrétaire général, M. Chérèque, s'est prononcé pour un basculement « *d'une partie du financement de la protection sociale sur la CSG* ».

- **François Chérèque** : « *Le constat, c'est que malheureusement le financement de la protection sociale porte quasiment uniquement sur le travail alors que de nombreux autres revenus, autres que le travail, ne financent pas la protection sociale, revenus du capital et du patrimoine* ».

<http://www.lefigaro.fr/impots/2012/07/11/05003-20120711ARTFIG00237-l-etat-viserait-une-hausse-de-2-a-4-points-de-la-csg.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 11/07/2012, Mathilde Golla)

[Retour au sommaire](#)

● Jean-Marie Le Guen : « Il faut taxer les superprofits des fabricants de tabac »

Jean-Marie Le Guen, député PS de Paris et spécialiste des questions de santé, a déposé le 16 juillet 2012 un amendement pour taxer les bénéfices des industriels du tabac. Pour M. Le Guen, si les augmentations de prix « *sont de bonnes mesures sur lesquelles il n'est pas*

question de revenir car elles font baisser la consommation individuelle de cigarettes », elles ne suffisent pas dans le sens où elles ne touchent que les fumeurs. « Elles n'ont aucun impact négatif sur le chiffre d'affaires des fabricants qui, en 4 ans, a augmenté de plus de 26%, soit plus de 300 M€ de bénéfices », explique le député.

- **Jean-Marie Le Guen** : « Il s'agit de mettre un terme aux superprofits dont bénéficient actuellement les cigarettiers en sacrifiant la santé et les finances publiques des Français. Elle n'aura aucun effet sur le prix du paquet de cigarettes ou sur le pouvoir d'achat des Français. Elle n'aura certes pas d'incidence directe sur la consommation mais permettra de récupérer de l'argent pour financer des programmes de prévention et de lutte contre les addictions. J'aimerais aussi que l'on en profite pour mettre en place une mission interministérielle sur la contrefaçon et la contrebande. [...] Je n'entre pas ici dans les détails mais, pour les exercices 2010 et 2011, le produit de cette taxe a été estimé à 203 M€, une somme qu'il n'y a aucune raison de ne pas réclamer à une industrie qui fabrique un produit qui tue chaque année 60 000 personnes en France ».

<http://www.leparisien.fr/societe/le-guen-il-faut-taxer-les-superprofits-des-fabricants-de-tabac-16-07-2012-2091759.php?xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 16/07/2012, Alexandra Echkenazi)

● Les heures supplémentaires taxées seulement à dater du 1^{er} juillet

Selon Les Echos, le rapporteur du Budget, Christian Eckert (PS), a renoncé à présenter un amendement qui aurait soumis à l'impôt sur le revenu les heures effectuées depuis le 1^{er} janvier. L'idée d'une taxation rétroactive avait déclenché des remous à gauche comme à droite. L'amendement proposera finalement que seules les heures supplémentaires effectuées depuis le 1^{er} juillet soient taxées. Cette rectification devrait rapporter à l'Etat 700 millions d'euros en 2013, au lieu 1,4 milliard.

- **Dernière minute** : Finalement, Mignon propose que les heures supplémentaires ne soient fiscalisées qu'à dater du 1^{er} août 2012. « [Il faut que ce soit] seulement à compter du 1^{er} août, et cela pour tenir compte de ce que disent un certain nombre – pas tant que ça – de personnes sur le thème 'je n'aurais pas fait d'heures supplémentaires si j'avais su qu'elles n'étaient pas défiscalisées' ».

<http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202174798884-heures-supplementaires-la-majorite-recule-344338.php>

[http://www.challenges.fr/economie/20120716.CHA9047/l-assemblee-nationale-se-penche-sur-le-projet-de-loi-de-finances-rectificative.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120717](http://www.challenges.fr/economie/20120716.CHA9047/l-assemblee-nationale-se-penche-sur-le-projet-de-loi-de-finances-rectificative.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120717)

(Sources : www.lesechos.fr du 16/07/2012, Lucie Robequain, www.challenges.fr du 17/07/2012)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

● PSA : 8 000 postes supprimés et fermeture du site d'Aulnay

Jeudi 12 juillet, la direction de PSA a annoncé l'arrêt de la production sur le site d'Aulnay (Seine-Saint-Denis, 3 000 salariés) et la suppression de 8 000 emplois en France. PSA a justifié cette décision par « des pertes au premier semestre et une réduction durable des marchés en Europe ». PSA veut proposer des postes à 1 500 salariés en interne et à 1 500 salariés dans le bassin d'emploi d'Aulnay « grâce aux actions de reclassement externe ». Rennes est aussi fortement touchée avec 1 400 postes supprimés (sur 5 600 salariés).

- **Philippe Varin**, patron de PSA dit « mesurer pleinement la gravité des annonces faites aujourd'hui ainsi que le choc et l'émotion qu'elles provoquent dans l'entreprise et dans son 'environnement'. [Mais] l'ampleur et le caractère durable de la crise qui affecte notre activité en Europe rendent désormais indispensable ce projet de réorganisation qui nous permet de dimensionner notre capacité de production à l'évolution prévisible des marchés ».

- **Le président de la république** a lui-même réagi, lors de son discours du 14 juillet : « Ce plan, je le considère en l'état, inacceptable, [...] il doit être renégocié. [...] Ce plan n'a pas été annoncé alors qu'il était déjà prévu. Le gouvernement Fillon avait-il obtenu le silence de PSA ? » Avant de prévenir qu'il ne veut « aucun licenciement sec » et entend, « avec les moyens de pression de l'Etat », faire en sorte « qu'Aulnay reste un site industriel » et « favoriser la pérennisation du site de Rennes ».

[http://www.lepoint.fr/economie/psa-supprime-8-000-emplois-en-france-12-07-2012-1484471_28.php?xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20120712](http://www.lepoint.fr/economie/psa-supprime-8-000-emplois-en-france-12-07-2012-1484471_28.php?xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20120712)

[http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20120714.OBS7300/l-interview-du-14-juillet-de-psa-atrierweiler.html#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20120715](http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20120714.OBS7300/l-interview-du-14-juillet-de-psa-atrierweiler.html#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20120715)

(Sources : www.lepoint.fr du 12/07/2012, Arielle Goncalves, et <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 15/07/2012)

● **Les ventes mondiales de Renault reculent de 3,3 % au 1^{er} semestre**

Mercredi 11 juillet, Renault a annoncé un recul de ses ventes mondiales au premier semestre de 3,3 % sur un an, à 1,33 million de véhicules. C'est en Europe que le bât blesse. En effet, les ventes à l'international (+ 14,3 %) n'ont pas compensé le recul des ventes en Europe (- 14,9 %).

- **Jérôme Stoll**, directeur commercial de Renault : « *[Renault espère continuer] sa croissance internationale au second semestre. Dépasser le volume des ventes mondiales de 2011 dépendra néanmoins pour une large part de l'évolution de l'environnement économique financier européen encore très incertain à ce stade* ».

En effet, le constructeur a revu à la baisse sa prévision pour la France et l'Europe, en tablant « *sur un recul du marché de 6 à 7 % en 2012, contre une baisse comprise entre 3 et 4 % jusque-là. Idem pour la France : Renault prévoit à présent une chute de 10 à 11 % contre - 7 à - 8 % auparavant* ».

[http://www.challenges.fr/entreprise/20120711.CHA8801/les-ventes-mondiales-de-renault-reculent-de-3-3-au-premier-semestre.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20120711](http://www.challenges.fr/entreprise/20120711.CHA8801/les-ventes-mondiales-de-renault-reculent-de-3-3-au-premier-semestre.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20120711)

(Source : www.challenges.fr du 11/07/2012)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● **Seine-et-Marne : Prologis, le géant de la logistique, promet 1 000 emplois**

Prologis, spécialiste de l'immobilier logistique, vient de reprendre l'ancien site de PSA Peugeot Citroën à Moisy. **François Rispe**, Directeur général chez Prologis : « *Nous allons investir près de 200 M€ ici, entre l'achat du terrain de 60 ha et la construction de 240 000 m² de bâtiments* ».

- **Jean-Jacques Fournier**, maire de Moisy, évoquant le site et son avenir : « *Prologis va créer 1 000 emplois [...]. PSA occupait 140 000 m² de bâtiments. Prologis en aura 240 000 m². Donc, nous aurons gagné en termes d'emploi et de fiscalité* ».

<http://www.leparisien.fr/avon-77210/1000-emplois-promis-par-le-geant-de-la-logistique-10-07-2012-2084563.php?xtor=EREC-109---1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 10/07/2012, Marine Legrand)

[Retour au sommaire](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● **Conférence sociale : Jean-François Copé réclame du « courage politique »**

- **Jean-François Copé**, sur Europe 1, le 11/07 : « *Il faut évidemment le temps nécessaire à la concertation mais il ne faut pas que le temps de la concertation vienne en réalité dissimuler l'absence de courage politique. [...] C'est à l'opposé effectivement de ce que nous avons fait, nous. Nous avons toujours pensé que quand nous sommes dans des périodes de crise, il ne faut pas repousser les décisions difficiles* ». Avant de s'alarmer de ce que le gouvernement puisse « *repousser à un an minimum des décisions dont on sait pertinemment que l'on peut les prendre dans un délai beaucoup plus rapide [citant notamment la défense de la compétitivité des entreprises]. Le dialogue social [...], j'ai l'impression qu'il est à un seul sens. On entend beaucoup les syndicats et pas du tout les représentants des entreprises. [...] Si on fait une concertation pendant un an, le Parlement [...] ne sera donc pas en situation de débattre de tout cela ? On va amener aux députés un projet tout ficelé qui [aura] été pour l'essentiel un débat entre la CGT, la CFDT d'un côté, le gouvernement de l'autre ?* ». Enfin, au sujet d'une éventuelle augmentation de la CSG : « *Si on doit réformer la sécurité sociale, parlons aussi des économies à réaliser et je n'en entends pas parler. C'est à chaque fois des augmentations d'impôts et pas des économies de dépenses* ».

http://www.lexpress.fr/actualite/politique/conference-sociale-cope-reclame-du-courage-politique_1136974.html

(Source : www.lexpress.fr du 11/07/2012)

TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

● RSI, ISU, auto-entrepreneurs : extraits du rapport annuel 2011 du défenseur des droits

- **Mission médiation avec les services publics, les réclamations ayant trait au domaine social, pages 83-84** : « Si seulement 15 % des dossiers traités en 2011 concernent les problèmes du Régime social des indépendants (RSI) et de l'Interlocuteur social unique (ISU), la proportion des entrées est, elle, de 25 %. Ces deux chiffres montrent à la fois la complexité des situations qui sont, malgré la bonne volonté du réseau RSI, très difficiles à gérer, et la disproportion de ces requêtes au regard de la population concernée. Dans l'attente du futur logiciel, dont on promet qu'il régularisera ces anomalies (fin 2014 ?), il y a donc urgence à trouver des solutions palliatives pour éviter un recouvrement mécanique de créances dont l'existence ou le calcul sont fortement sujets à caution et pour, au moins, garantir le service des prestations sociales à ceux qui, fragilisés par la maladie ou l'invalidité, sont les plus exposés aux avatars de l'ISU. Enfin, concernant les professions libérales non réglementées, on observe une dégradation importante des relations entre la Caisse interprofessionnelle de prévoyance et d'assurance vieillesse (Cipav) et une partie de ses ressortissants. Là aussi, il paraît patent que ni les textes relativement anciens régissant les cotisations et les retraites de cette population, ni les moyens humains consacrés à cette gestion n'ont été dimensionnés pour absorber le flux de nouveaux ressortissants attirés par le statut d'auto-entrepreneur ».

- Le rapport de M. Dominique Baudis, défenseur des droits (152 pages) :

http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/upload/ddd_raq_2011.pdf

(Source : www.defenseurdesdroits.fr)

● CESE. L'investissement public : malgré les difficultés, une priorité

- **Présentation par le CESE** : « À tous les niveaux, la maîtrise de la dépense publique et la soutenabilité de la croissance exigent des investissements publics soigneusement choisis, qui se justifient s'ils présentent des externalités positives ou préparent l'avenir. À l'avenir, ces besoins d'investissement seront de plus en plus difficilement soutenables financièrement, compte tenu d'une probable diminution de l'autofinancement des collectivités locales liée à la baisse de leurs recettes et aux moindres dotations de l'État. Le projet d'avis formule un ensemble de préconisations visant à répondre aux enjeux de l'investissement public en proposant notamment une rationalisation de l'organisation des pouvoirs locaux, une meilleure programmation pluriannuelle de l'investissement et un meilleur accès au financement avec des maturités adaptées ».

Avis présenté par M. Didier Ridoret au nom de la section de l'économie et des finances présidée par M. Hugues Martin.

- La fiche synthétique (2 pages) :

http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Fiches/2012/FI14_investissement_public.pdf

- L'avis du CESE dans son intégralité (66 pages) :

http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2012/2012_14_investissement_public.pdf

(Source : www.lecese.fr, juillet 2012)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf de Paris/région parisienne. En ligne tous les mercredis
Directeur de la publication : Vincent Ravoux, directeur général de l'Urssaf de Paris-région parisienne. Rédacteur en chef : Eric Tessier. Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr